



Compte rendu virtuel aux Chefs

11 mars 2024

Description

L'Assemblée des Premières Nations (APN) collabore avec Services aux autochtones Canada (SAC), la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) et Infrastructure Canada (INFC) pour faire pression sur le gouvernement fédéral afin qu'il respecte son engagement de combler l'écart en matière d'infrastructures d'ici 2030, ce qui inclut la recherche d'un investissement fédéral à long terme de 135,1 milliards de dollars pour combler le déficit de logements. L'APN a commandé une étude préliminaire qui révèle que les limites totales d'emprunt des Premières Nations sont utilisées pour couvrir les coûts d'immobilisation pour la construction et les rénovations, et que par conséquent la grande majorité de l'investissement doit provenir du gouvernement fédéral.

En outre, l'APN dirige l'élaboration conjointe de la stratégie nationale de logement des Premières Nations en milieu urbain, rural et nordique (URN). Cette stratégie viendra compléter les approches et les stratégies régionales en matière de logement et élargira la Stratégie nationale sur le logement et les infrastructures connexes des Premières Nations (2018). Le plaidoyer de l'APN dans le cadre de combler l'écart et de la stratégie URN sera complété par le Plan d'action national des Premières Nations contre l'itinérance récemment adopté (résolution 75/2023). L'APN s'efforce de trouver des ressources pour soutenir la mise en œuvre du Plan d'action national des Premières Nations sur l'itinérance et collabore avec INFC pour veiller à ce que les fonds destinés aux Premières Nations pour contrer l'itinérance en fonction de leurs distinctions soient alloués selon une approche régionale dirigée par les Premières Nations.

Points importants à retenir :

- L'APN travaille activement avec ses partenaires fédéraux à la création d'un comité stratégique de haut niveau entre le gouvernement, le secteur privé et les Premières Nations pour presser le gouvernement fédéral d'inciter le secteur de la construction et les banques à s'engager à faire leur part pour fournir les capitaux, les matériaux et la main-d'œuvre nécessaires pour combler l'écart en matière d'infrastructures d'ici à 2030.
- En décembre 2023, l'APN a réussi à plaider en faveur d'une stratégie distincte des Premières Nations en matière de logement urbain, rural et nordique (hors réserve), plutôt que d'une approche pan-autochtone privilégiée par certains groupes autochtones. Un objectif à court terme est d'influencer le Conseil du Trésor en ce qui concerne l'allocation des 4 milliards de dollars sur sept ans annoncés dans le budget fédéral de 2023 pour l'ensemble des logements autochtones dans le cadre de la stratégie URN.
- L'APN demande aux ministres concernés de s'assurer que les droits et les intérêts des Premières Nations bénéficient d'une attention prioritaire au moins égale à celle accordée aux promoteurs immobiliers incités par le Plan d'action canadien pour le logement (septembre 2023) à construire des logements à prix abordable.
- L'APN travaille également avec Infrastructure Canada (INFC) sur une approche régionale visant l'allocation d'un financement de 72 millions de dollars jusqu'en 2028 dans le cadre du programme « *Vers un chez-soi* ». De nombreuses régions négocient actuellement des accords pour accéder à ce financement et l'administrer avant la fin de l'exercice financier 2023-24.



Compte rendu virtuel aux Chefs

11 mars 2024

Intervenants

- Grace Martineau, Directrice
- Dan Gaspé, conseiller principal en politiques, Logement
- Jordan Fischer, analyste principal des politiques, Itinérance

Contexte

En 2018, l'APN, en collaboration avec le Canada, a élaboré la Stratégie nationale sur le logement et les infrastructures connexes des Premières Nations. L'APN a ensuite estimé les coûts de l'ensemble des besoins des Premières Nations en matière d'infrastructures, y compris en logements. L'engagement fédéral de combler le déficit d'infrastructures d'ici 2030 constitue un objectif important, mais les investissements actuels, y compris les presque 3 milliards de dollars sur cinq ans pour le logement dans les réserves annoncés dans le budget fédéral 2022, sont considérés comme une première étape ou un acompte en vue d'un investissement requis beaucoup plus important. L'APN estime qu'il faudra 349,2 milliards de dollars, dont 135,1 milliards de dollars consacrés au logement communautaire, pour combler le déficit d'ici 2030. En 2023, l'APN a plaidé avec succès en faveur d'une stratégie sur le logement en milieu urbain, rural et nordique à l'intention des Premières Nations. L'APN préconise qu'une part importante des 4 milliards de dollars sur sept ans consacrés au logement autochtone dans le cadre du budget 2023 soit dédiée exclusivement aux Premières Nations afin de mettre en œuvre la stratégie URN des Premières Nations en cours d'élaboration.

L'APN s'est engagée à mettre en œuvre le Plan d'action national des Premières Nations contre l'itinérance, approuvé par l'Assemblée des Premières Nations, afin d'améliorer la prestation des services et d'assurer un financement continu aux Premières Nations pour lutter contre l'itinérance qui touche leurs citoyens, quel que soit leur lieu de résidence. Le Plan d'action vise à remédier à la surreprésentation des Premières Nations dans la population itinérante en préconisant un financement immédiat et durable et en soutenant l'élaboration par les Premières Nations de modèles de gouvernance pour la gestion des services de logement et de lutte contre l'itinérance. En outre, l'APN s'emploie activement à combler les lacunes importantes en matière de données afin de mieux comprendre l'ampleur du phénomène de l'itinérance chez les Premières Nations, tant au sein des communautés qu'en milieu urbain.

Documents d'appui

- Approbation et mise en œuvre d'un Plan d'action national des Premières Nations contre l'itinérance (75/2023)
- Résolution de l'APN sur le logement autochtone en milieu urbain, rural et nordique (66/2023)
- Fiche d'information sur le logement des Premières Nations